La Lettre de l'AIRe

n° 11 - 2022

Cette lettre d'information aux adhérent·es et aux partenaires propose de faire le point sur l'actualité de l'association des DITEP et de leurs réseaux qui œuvre pour améliorer en permanence l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ayant des difficultés psychologiques ainsi que leurs familles.

Chèr.es collègues, chèr.es adhérent.es,

Notre actualité de cette fin de période est plutôt dense, à l'image d'ailleurs de l'ensemble des projets menés par l'AIRe en cette année 2021-2022.

Le succès de notre Assemblée générale du 1^{er} juin a été à l'image de l'intervention de Denis Piveteau, dont vous trouverez un résumé de l'intervention dans cette Lettre. Le rapport moral et le bilan financier sont également à votre disposition.

Je tiens à saluer l'arrivée de nos nouveaux administrateurs : Virginie Machard, Florian Bertin, Cécile Imbert, Ouarda Liautaud, Antoine Sajous, à qui je souhaite un beau parcours d'engagement aux côtés de l'AIRe.

Les rendez-vous politiques ont permis de dessiner nos lignes pour la rentrée et l'année à venir.

La journée autour de la coopération entre le médicosocial la protection et de l'enfance, et plus particulièrement autour du parcours de l'enfant « à double vulnérabilité », co-organisée avec 4 autres associations nationales, le GEPSO, l'ANMECS, le CNAEMO et l'ANPF, a pu avoir lieu le 1er juillet. Les interventions, du sociologue Ludovic Jamet, du



professeur de pédopsychiatre Guillaume Bronsard, ont été complétées par l'ensemble des travaux et conclusions des participants sur les outils à développer pour mettre en place et améliorer la coopération au service des parcours des enfants. <u>En présence de la presse</u>, les conclusions ont été saluées par la secrétaire d'État chargée de l'Enfance Charlotte Caubel, présente pour clôturer la journée. Elle s'est engagée dans ses tweets à travailler au décloisonnement et à recherche de solutions de l'Etat, en complémentarité avec le secteur associatif et les collectivités territoriales.

RENCONTRE AIRe / DGCS

Le mercredi 22 juin, Lionel Deniau, Président d'honneur de l'AIRe, Roland Dysli, Président, Christophe Buisson, vice-Président et Chloé Blossier, conseillère technique, étaient reçus par Virginie Lasserre, Directrice générale de la cohésion sociale, accompagnée de Laurence Locca, cheffe du bureau insertion, citoyenneté et parcours de vie des personnes handicapées et Laurent Dubois-Mazeyrie, adjoint au chef de bureau insertion, citoyenneté et parcours de vie des personnes handicapées.

Pour introduire, Lionel Deniau présente l'association à travers sa réactivité, y compris dans ses expérimentations ; à travers la spécificité de représentation par l'AIRe d'enfants non représentés par ailleurs, en collaboration avec l'Unafam ; ainsi qu'à travers les instances dans lesquelles l'AIRe est représentée : le CNCPH, la HAS, le CESE. Il indique que l'AIRe souhaite se porter candidate au Haut conseil du Travail Social. Roland Dysli complète cette présentation par la spécificité de l'association qui réunit des professionnels de terrain, avec une connaissance du public accompagné, militants pour l'avancée du déploiement du dispositif intégré.

L'AIRe présente ses coopérations, en commençant par son fort partenariat noué avec l'Education Nationale, matérialisé par les conventions entre les DITEP, l'Education Nationale, les ARS, les CPAM, les MDPH et CAF. 80% des jeunes accompagnés par les DITEP sont scolarisés, en UE externalisée ou en milieu ordinaire. Des DITEP développent des actions pour les très jeunes enfants, mais aussi pour les jeunes adultes, des Unités d'enseignement externalisées en CFA, travaillent sur la question de l'apprentissage, par exemple avec des aménagements des diplômes sur des temps plus longs. Pour améliorer encore la scolarisation des enfants accompagnés, l'AIRe se positionne pour une inscription des élèves en situation de handicap dans la base élève de l'Education nationale et leur prise en compte dans la carte scolaire.

Le développement des partenariats avec la pédopsychiatrie est aussi mis en avant, à travers l'impulsion d'un travail de recherche universitaire médicale, porté par le conseil scientifique de l'AIRe récemment renouvelé, dans une logique d'ouverture et de transversalité, composé de professeurs de pédopsychiatrie de renom, de sociologues, un docteur en sciences de gestion, un psychoéducateur, un juriste. Les travaux seront menés par 5 Centre hospitaliers universitaires, soutenus par les ARS de Bourgogne-Franche-Comté, de Bretagne, des Hauts-de-France, de Normandie et possiblement par l'ARS Ile-de-France (avec laquelle les contacts sont en cours). Le conseil d'administration de l'AIRe a voté une subvention d'un montant de 75 000 euros. Les financements alloués par les ARS vont abonder le budget et permettre d'augmenter le nombre d'inclusions et de dispositifs impliqués. L'Inserm appuiera la recherche en termes de méthodologie. Dans les DITEP, environ 20% de jeunes sont suivis (plus ou moins régulièrement) par la pédopsychiatrie. Il s'agit d'une étude nosographique qui portera sur la prévalence des troubles mentaux chez les adolescents suivis par les dispositifs en France. Elle concernera a minima 200 inclusions et une vingtaine de dispositifs ITEP dans les 5 régions concernées. L'idée part du constat d'un manque de diagnostic des troubles psychiques des enfants en DITEP, pouvant mettre à mal leur accompagnement. Il s'agit alors de donner une meilleure description des troubles psychologiques chez les enfants accompagnés en DITEP, autour des qualifications officielles, afin de démontrer le besoin de soins de ces enfants et que leurs troubles puissent être mieux reconnus par la communauté médicale. Le projet de recherche se veut aussi le point de départ vers des recherches-actions, qui doivent permettre d'améliorer les réponses aux besoins de ces enfants, en lien avec la formation des professionnels.

C'est enfin le travail pour une meilleure collaboration avec le secteur social que l'AIRe expose à travers l'exemple de la journée nationale du 1er juillet, co-organisée avec 4 autres associations nationales des champs de la protection de l'enfance et du médico-social (l'ANMECS, l'ANPF, le CNAEMO et le GEPSo). Il s'agit d'une journée de travail sur la coopération entre les secteurs médico-social et social, dans l'idée de créer des outils partagés qui favorisent les collaborations entre les secteurs. La journée sera conclue par Madame Charlotte Caubel, Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance. On retrouve environ 40% de jeunes protégés (enfants avec une « double vulnérabilité ») dans les DITEP.

Concernant les travaux nationaux en cours, et notamment ceux sur le décret en vue de permettre l'extension du fonctionnement en dispositif des établissements médico-sociaux accueillant des enfants, adolescents et jeunes adultes, l'AIRe souhaite que les avancées qu'elle a obtenues lors de la négociation du décret d'application du 24 avril 2017 ne soient pas remises en cause par le futur décret. Les acteurs de terrain se sont approprié ce texte ou sont en cours d'appropriation et il n'y aurait rien de plus préjudiciable que de brouiller les repères en remettant en cause ce cadre.

Laurence Locca indique que les travaux reprennent toutes les composantes du succès du dispositif ITEP, en s'ouvrant aux IME, IMP et autres établissements et services accueillant des enfants en situations de handicap. Elle indique que des échanges complémentaires seront toujours possibles pour s'assurer que rien n'a été oublié.

Afin d'accélérer encore le fonctionnement en dispositif, l'AIRe soutient que la souplesse nécessaire passe par un numéro Finess « unique » : il permet d'agréger sous la même autorisation tout ce qu'un DITEP peut créer comme réponses aux besoins des enfants. L'AIRe constate que plusieurs ARS accompagnent cette souplesse par des autorisations liées à un numéro Finess unique, ce mouvement mérite d'être généralisé en adéquation avec le décret « nomenclatures » du 9 mai 2017.

Laurence Locca évoque également des travaux sur les nouveaux indicateurs d'activité, pour leur évolution en concordance avec les tableaux de bord de l'ANAP. Sur la mesure de l'activité, l'AlRe indique sa position vers une confiance sur un accompagnement des parcours (et pas en « places »), avec un contrôle a posteriori, dans un objectif de souplesse. Elle rappelle que la file-active est un indicateur important, qui a augmenté avec le passage en dispositif. Le passage en dispositif a permis de prendre en compte 20% de jeunes en plus.

Virginie Lasserre demande un retour sur les Communautés 360. De grandes disparités territoriales sont soulevées par l'AlRe, avec parfois des facilitations en termes de financements, mais une superposition des Communautés 360 avec d'autres outils déjà en place (PCPE, rôle des MDPH..) et des écueils concernant l'aspect partenarial, et la recherche de solutions aux situations complexes. En revanche, il est retenu que le bassin de vie parait le bon niveau de coopération.

L'AIRe demande à Madame Lasserre de conserver une régularité dans les échanges, et remets plusieurs documents pour étayer ses présentations orales. Virginie Lasserre indique le projet d'organiser des réunions trimestrielles, entre les associations du handicap et l'administration (DGCS), à l'automne prochain ; ce qui n'exclue pas les temps d'échanges avec le cabinet.



POUR DENIS PIVETEAU, « LE MÉDICO-SOCIAL DOIT DEVENIR SOCIÉTAL »

La présence de Monsieur Denis Pivetau, conseiller d'Etat, que l'ensemble des participants ont écouté passionnément intervenir autour de son rapport du 15 février 2022 « Experts, acteurs, ensemble... pour une société qui change » a participé largement au succès de l'Assemblée générale du 1^{er} juin.

Denis Piveteau est d'abord revenu sur l'évolution du concept du « pouvoir d'agir » des personnes accompagnées, réalité ancienne et anthropologique, introduite dès 1982 avec la notion d' « émancipation » dans la circulaire Nicole Questiaux; développée en premier lieu avec l'introduction des logiques d'une offre suffisamment diverse pour accompagner les personnes dans leur parcours de vie (même si celles-ci ne sont pas nécessairement actrices de leurs parcours); et passée à un second niveau avec le développement de l'accessibilité et des interactions avec le milieu ordinaire, mettant fin au milieu protégé comme seule



réponse possible. Ces évolutions ont entrainé le déplacement de la relation d'accompagnement, introduisant la prise de responsabilité de la personne accompagnée dans son accompagnement.

C'est ainsi qu'il réaffirme que la société doit changer si on veut améliorer le pouvoir d'agir des personnes, a l'instar de ce qu'il inscrit dans le rapport : « Le "pouvoir d'agir 3" des personnes n'interpelle pas d'abord les professionnels, mais la société. »

La valorisation des métiers de l'accompagnement passe par la reconnaissance de leur utilité envers l'ensemble de la société et non pas envers les seules personnes privées d'autonomie. « L' "utilité sociale" des professionnels de l'accompagnement consiste à se mettre, aux côtés des personnes, au service de la transformation inclusive ». Le travail social est un des leviers du changement de la société, il n'est pas seulement là pour accompagner, mais aussi pour aider la société à changer, montrer que tout le monde a sa place. En cela, il est utile au milieu ordinaire. D'ailleurs, les bénéficiaires seront de plus en plus des personnes qui auront des parcours dans le milieu ordinaire.

Ce que Denis Piveteau appelle « l'effet miroir » pour le professionnel de l'accompagnement, implique que le professionnel puisse accompagner, qu'il en ait les moyens, qu'il ait une autonomie, une liberté dans les projets. Par exemple, qu'il soit associé à des dimensions de gouvernance dans son équipe, s'il veut associer la personne accompagnée à des dimensions de gouvernance ; qu'il puisse avoir des perspectives professionnelles lorsqu'il veut accompagner la personne dans ses perspectives professionnelles. Cela passe par un changement des modes de management,

des modèles associatifs, des relations avec les interlocuteurs administratifs, avec la hiérarchie administrative et institutionnelle. C'est une question de cohérence, il ne peut pas y avoir de pouvoir d'agir des personnes s'il n'y en a pas dans les structures associatives, dans les administrations.

Il faut alors réussir à trouver les bons points d'appui pour faire « bouger » le milieu ordinaire et les interactions entre le milieu protégé et le milieu ordinaire. Tout ne peut pas bouger en même temps, il y a des logiques de temporalité, et un fort enjeu de cohérence.

Par exemple, on constate qu'il y n'y a pas ou peu d'indicateurs dans les CPOM concernant les professionnels et leurs trajectoires, ni sur la prise de décision par les personnes elles-mêmes. Dans la tarification, il faut se demander comment on fait évoluer la tarification vers des prises en charge plus uniquement effectuées en milieu protégé. Ou encore, sur le financement de l'innovation, faut-il rester à un financement marginal sur AAP ou AMI ou faut-il passer à un financement central, avec l'accompagnement d'innovateurs ?

Enfin, la question de « la désinstitutionalisation », mise en exergue par le rapport du Comité des droits de l'ONU, ne doit pas être prise sous l'angle de « moins d'institutions » : les parcours en milieu ordinaire c'est « plus d'institutions », à condition qu'on entende derrière le mot institution : « un groupe professionnel stable qui a un projet collectif ». Il faut plus d'institution pour les professionnels : plus il y a de pouvoir d'agir pour les personnes, plus il y a d'expertise nécessaire pour les professionnels à l'accompagner. Il faut davantage d'expertise pour accompagner la décision des personnes, des équipes plus compétentes, plus armées, plus spécialisées. L'autodétermination c'est plus de travail d'équipe. En résumé, on ne doit pas désinstitutionnaliser les professionnels, pour pouvoir désinstitutionnaliser les personnes.

« Le médico-social doit devenir sociétal, c'est ça son avenir, son utilité sociale. C'est comme ça qu'il faut se positionner si on veut vraiment réenchanter le travail social. »



DU RUGBY À L'AIRE : DES REBONDS ET DES ÉMOTIONS ! 15 ÈME ÉDITION DU CHALLENGE INTER-DITEP

« Fairplay et coopération » scande au micro l'éducatrice de Rebonds pour annoncer les finales des rugby(wo) man en herbe, à l'issue des matchs de poules du début de journée. Cette simple annonce voit un collectif bigarré, converger vers le terrain central, naturellement, tout simplement.

Il fait chaud sur le stade de la Cité Verte, au coeur de la



petite ville landaise d'Hagetmau. Les DITEP Landais et l'Association Rénovation ont œuvré toute une année pour réserver le meilleur aux participants. Après de plus ou moins longs trajets ; venant de la Gironde voisine ou de l'île de la Réunion, de l'Ain ou des Yvelines, petits et grands ont fait le déplacement pour participer au 15e Challenge national Inter-DITEP de Rugby.

À peine dissimulés derrière le joli complexe sportif, on peut apercevoir les dômes de tentes, à géométries variables, installés depuis la veille. La « cantine géante », aménagée remarquablement dans un gymnase, rassemble 500 convives. Ce collectif XXL ne semble pas poser plus de problèmes que cela.

Ce 24 juin, épargné par la canicule et les orages, a de multiples raisons de se dérouler en fanfare, celle de la banda, et surtout en émotions : celles dont les sportifs en herbe ont été privés depuis 2 ans, covid oblige. Les valeurs de coopération, portées institutionnellement par l'Association Rebonds et l'AIRe, partenaires étroits et indissociables de cette grande manifestation Inter-DITEP depuis



2007, sont mises à l'honneur sur chacun des terrains. A l'occasion de cette 15e édition du Challenge, la convention de partenariat a d'ailleurs été renouvelée pour les 5 années à venir.

Enfants et adolescent arborent fièrement leur tenue sportive. Ils défilent, l'air fier, tee-shirts aux couleurs du DITEP portant haut, ou tirant leurs mascottes, telle une égide, crampons aux pieds, protège-dents bien serrés en bouche. « On se replace, on s'encourage, en ligne, défense,» crie les éducateurs, du bord du terrain. Le ballet des joueurs est mis en musique par les adultes, aux couleurs vertes, celle des arbitres, jaunes, celle des éducateurs. Tous portent la même attention aux sportifs : ils encouragent, débriefent, consolent, motivent. Ils ne perdent rien de chacune des actions, de chaque mot prononcé, rien n'est laissé au hasard : étayant, bienveillant, ils mettent les mots sur les corps qui se rencontrent, se cognent, se plaquent, se poussent.

Évaluer la prise de risque individuel, l'équilibre avec le « jouer collectif », ajuster en permanence les initiatives et la circulation du ballon pour faire vivre l'équipe, tels sont les objectifs partagés. Il faut même parfois changer ses repères quand il faut jouer avec l'adversaire parce qu'ils ne sont plus assez les copains d'en face : « ça m'a tellement perturbé », dit pourtant avec le sourire Arcadie, au débriefing du match.

Ils peuvent bien prendre des risques, nos petits joueurs : les regards attentifs, les sourires, les mots réconfortants de leurs éducateurs sont un concentré d'énergie, de « rassurance », d'étayage galvanisant.

Chaque moment de la journée se prête à l'action éducative : d'abord assis en cercle autour de l'arbitre à l'issue des matchs pour le débriefing du jeu, puis par équipe autour de leurs éducateurs pour le vécu de chacun des joueurs.



Rien ne se perd : « C'est ça l'émotion, on pleure quand on gagne, on pleure quand on perd, on pleure parce que c'est dur le rugby, c'est ça l'émotion », « j'ai peur de jouer sur le grand terrain » « il faut se dire les choses, personne n'a à râler » : se contenir pendant le jeu, mais se dire les choses après le match, différer, réguler ses émotions, se remotiver, repartir, apprendre de ses erreurs.

Scène éducative à ciel ouvert, réunissant 37 équipes, les jeunes sont remarquables de dynamisme, de vivre ensemble, de respect dans cette belle cité verte, durant ces 3 jours de fête et de partage.





Le tournoi s'est ponctué par un rassemblement culturel dans les arènes d'Hagetmau, pour nous émerveiller de l'histoire et de la culture à travers un spectacle de course landaise, d'échassiers en costumes traditionnels, de cavaliers hiératiques. Les yeux rougis par la fatigue pétillaient encore, la nuit tombée, devant « el toro de fuego » : Damien n'avait jamais vu de feu d'artifice.

Chacun repart les yeux sur sa médaille aux quatre coins de France des souvenirs plein la tête avec la certitude du rendez-vous à venir, l'année prochaine à La Ciotat.

Les visages sont encore radieux lundi matin : « c'était bien le spectable », dit spontanément Kyllian, le sourire aux lèvres, le visage lumineux. En septembre, Kyllian change d'établissement et le moment de la séparation pointe déjà le bout de son nez contrarié, attristé. La perspective du prochain tournoi aux airs méditérranéens réconforte petits et grands pour nous retrouver sur les terrains des Bouches du Rhône : « ce n'est qu'un au revoir ».



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{ER} JUIN 2022

Une Assemblée Générale s'est tenue le 1^{er} juin permettant de faire le point sur l'année 2021. Vous pouvez télécharger les documents suivants :

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport financier



REPLAY: LE PARCOURS DE L'ENFANT



Retrouvez en replay la journée de formation du 1^{er} juillet dernier à Paris sur *Le parcours de l'enfant au centre des coopérations sur les territoires du diagnostic à l'action : Quels outils ?*

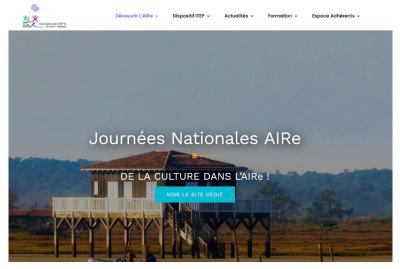
Cliquez simplement sur l'image à gauche pour accéder à l'ensemble des vidéos.

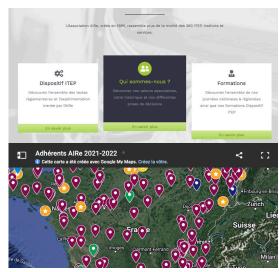


NOUVEAU SITE INTERNET

Le site de l'Association AIRe a fait peau neuve dans une nouvelle version le 14 juin dernier.

Retrouvez-nous sur : https://aire-asso.fr/





×

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2022

Les Universités d'été 2022 se tiendront cette année les 30 septembre et 1er octobre dans les locaux du

MERCURE ARRAS CENTRE GARE

58 Boulevard Carnot - 62000 ARRAS

Vendredi 30 septembre

à partir de 12 h : Accueil et buffet

14h-18h: Conférence/ateliers

Soir : Soirée festive

Samedi 1^{er} octobre

9h-12h30: Conférence/ateliers

14h-16h : Conseil d'administration élargi aux adhérents de la région Hauts-de-France

